



HAL
open science

Licence Musique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Musique. 2015, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès - UT2J. hceres-02037586

HAL Id: hceres-02037586

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037586>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Musique

- Université Toulouse II - Jean Jaurès - UT2J

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres, langues, philosophie (ALLP)

Établissement déposant : Université Toulouse II - Jean Jaurès - UT2J

Établissement(s) cohabilités : /

La licence mention *Musique* portée par l'Université de Toulouse 2- Jean Jaurès (UT2J) est en partenariat avec les établissements de pratiques artistiques que sont le Conservatoire à rayonnement régional de Toulouse et l'Institut supérieur des arts de Toulouse est ouverte à la formation initiale et à la validation d'acquis de l'expérience (VAE).

Elle décline trois parcours aux objectifs nettement différenciés :

- Parcours A : « Education musicale et Musicologie ».
- Parcours B : « Enseignement artistique et interprétation ».
- Parcours C : « Jazz ».

Cette formation est la seule de ce type en région Midi-Pyrénées et le parcours C Jazz, qui offre une poursuite d'étude en master, serait unique en France.

Elle accueille près de trois cents étudiants pour l'ensemble des trois parcours et propose également une formation transversale Licence *Lettres modernes/mineure Arts*.

Avis du comité d'experts

L'architecture de la formation est complexe du fait de ses parcours différenciés, mais cohérente avec les objectifs affichés et les métiers visés (enseignement, interprétation). Le parcours C *Jazz* est très proche du parcours A *Education musicale et Musicologie* en termes d'orientation professionnelle, mais propose heureusement des enseignements conçus pour de jeunes musiciens aux parcours de formation hors des filières classiques. Quelques interrogations demeurent, notamment sur les métiers du spectacle vivant (pas clairement définis), accessible aux étudiants suivant ce parcours C, et sur la spécialité *danse* du parcours B, à peine mentionnée dans le descriptif initial des parcours, qui apparaît essentiellement dans les tableaux donnés en annexe.

Les trois parcours bénéficient de partenariats étroits avec des instituts d'enseignement spécialisé de la musique ou de la danse : c'est dans ce cadre que l'ouverture au monde professionnel est particulièrement pertinente pour cette licence, singulièrement pour le parcours B *Enseignement artistique et interprétation*. Toutefois, les partenariats professionnels spécifiques au parcours C *Jazz*, « Festival Jazz in Marciac et d'autres structures de diffusion », sont imprécis et, partant, moins convaincants à la lecture.

L'équipe pédagogique est en bonne adéquation avec les enseignements dispensés, y compris dans les disciplines de technique et de pratiques musicales telles que l'écriture ou la direction de chœur. Cette implication de professionnels pédagogues praticiens de la musique, le plus souvent relevant d'institutions spécialisées en partenariat avec l'Université, doit être maintenue, voire développée ; elle devrait l'être en particulier dans le parcours C *Jazz*. En complément, la formation affiche la volonté de maintenir et d'organiser une pratique musicale vivante à tous les niveaux, notamment par le biais de rencontres avec des musiciens professionnels.

Chacun des parcours est encadré par un responsable membre de l'équipe pédagogique, mais il n'y a apparemment pas de responsable de la mention qui prendrait en charge les relations chronophages avec les partenaires extérieurs.

La recherche, essentiellement adossée à l'équipe d'accueil *Lettres, Langages et Arts* (LLA CREATIS), est présente dès le début de la formation par « des enseignements de méthodologie et des travaux de recherche qui favorisent la poursuite d'études en second cycle » ; de plus, « nombre de manifestations scientifiques proposées par l'équipe de recherche de LLA sont proposées avec insistance aux étudiants de licence, afin d'encourager leur poursuite d'études en master. »

Au sein du champ de formation ALLP (Arts, lettres langues, philosophie), la licence mention *musique* est un partenaire actif de la licence *Lettres modernes/mineure Arts* et est rendue visible notamment par ses actions de diffusion artistique organisées par le Centre d'initiatives artistiques du Mirail (CIAM).

Les effectifs pour l'ensemble des parcours sont relativement importants (près de 300 étudiants) et assurent à cette formation une visibilité nationale de premier plan, même si les chiffres fournis s'étendent sur une période courte et permettent difficilement de dégager une tendance. On note néanmoins, et c'est un point qui est souligné dans le dossier, un nombre d'abandons important en cours de première année (supérieur à 30 %), qui est assez typique de ce genre de mentions, car aucune sélection n'est faite à l'entrée et beaucoup d'étudiants n'ont pas le niveau technique requis ; à ce titre, le dispositif de mise à niveau, sous forme de stage intensif, pour les disciplines de techniques artistiques telles que la formation musicale ou l'écriture est assurément bienvenu compte tenu de cette diversité des niveaux à l'entrée.

Curieusement, d'après les chiffres donnés, la poursuite d'études au niveau master ne concernerait qu'un nombre limité d'étudiants, mais le taux de réponses à l'enquête est insignifiant ; il est donc globalement difficile, avec les éléments fournis, d'avoir une idée précise de l'orientation des étudiants ou de leur insertion professionnelle à l'issue de cette licence. Par ailleurs, le dossier ne présente aucun élément propre à la formation relatif à l'existence d'un conseil de perfectionnement ou à la procédure d'auto-évaluation.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Dès le début de la formation, les étudiants sont initiés à la recherche, laquelle s'appuie sur l'équipe d'accueil Lettres, langages et arts CREATIS, dont les manifestations scientifiques sont ouvertes aux étudiants.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation, essentiellement appuyée sur des partenariats artistiques avec des organismes de formation spécialisés ou de diffusion, est surtout forte dans le parcours B. Toutefois, elle est également présente dans les deux autres parcours et elle semble être une préoccupation repérée de l'équipe pédagogique. (A ce propos, l'annexe descriptive doit être mise à jour : Le <i>CESMD</i> (centre d'enseignement supérieur de musique et danse) s'appelle aujourd'hui Institut supérieur des arts de Toulouse (SDAT). La polyvalence du parcours permet aussi aux étudiants d'accéder à des formations en management culturel malgré un nombre plutôt faible d'heures dédiées à cette ouverture spécifique.
Place des projets et stages	A priori, c'est seulement à partir de 2014 que le stage devient obligatoire dans cette formation. L'équipe pédagogique devrait toutefois veiller à ne pas confondre stages avec master classes, ateliers ou workshops.
Place de l'international	La place de l'international est relativement faible : deux conventions de partenariats avec des institutions étrangères, un futur accord de coopération avec une université britannique en passe d'être signé, quelques étudiants étrangers accueillis dans le parcours, des échanges Erasmus limités sur cinq années à une poignée de sortants et d'entrants : s'il est vrai que la langue est parfois un obstacle aux échanges internationaux, l'international mériterait toutefois un développement plus important pour occuper la place indispensable qui devrait être la sienne. L'annexe descriptive au diplôme gagnerait à être présentée en version bilingue français/anglais.

<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Cet item est peu renseigné ; est évoquée l'éventuelle mise en place « d'un dispositif adapté qui puisse prendre en compte positivement les différences de niveau technique à l'entrée, sans doute en ajoutant un cours de mise à niveau pour la première année ». Mais le dossier ne précise, ni par qui, ni selon quelles modalités.</p> <p>La possibilité de passer d'un parcours à l'autre est signalée sans précisions : on ne sait ni en quelle année ni selon quelles modalités. On ignore également quelles sont les autres réorientations possibles, que ce soit dans le champ ou non. En particulier, aucune passerelle n'est envisagée avec d'autres formations de l'Université alors qu'il existe une licence <i>Communication et arts du spectacle</i>.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les cours sont en présentiel. La place du numérique est obligatoire et spécialisée par l'apprentissage de logiciels spécifiques à l'édition musicale en première année, optionnelle par la suite.</p> <p>L'enseignement des langues figure à tous les niveaux dans chacun des parcours.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation des étudiants est bien établie et structurée, avec une attention pédagogique portée par toute l'équipe enseignante chaque semestre.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Aucun élément spécifique à la mention ne figure dans le dossier.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Les chiffres communiqués font état d'un trop petit nombre de répondants pour obtenir un taux de réponses significatif.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Aucun élément spécifique à la mention ne figure dans le dossier.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Parcours bien conçus en fonction des insertions professionnelles visées.
- Souci de préparer les étudiants à des métiers bien identifiés comme ceux de l'enseignement, spécialisé ou général.
- Partenariats forts avec des institutions repérées d'enseignement spécialisé qui amènent dans la formation des étudiants maîtrisant un haut niveau de pratique artistique.

Points faibles :

- Absence de stages de mise en situation professionnelle de longue durée.
- Absence de conseil de perfectionnement et de procédure d'auto-évaluation pertinente.

Conclusions :

La licence *Musique* de l'Université Toulouse 2 Jean-Jaurès est une formation assurément de qualité dans laquelle l'art vivant veut tenir une place de choix, confiée aux professionnels de l'art issus des partenariats avec les instituts spécialisés : c'est effectivement la bonne voie qu'il faut poursuivre et développer, en veillant à conserver également au sein même de l'équipe pédagogique universitaire des artistes praticiens de haut niveau.

Le parcours *Jazz* s'appuie sur une conception originale dont on comprend bien à la fois les motivations et le succès: il faut toutefois veiller à en bien définir les objectifs et en particulier ceux relevant de la pratique artistique dont l'encadrement de haut niveau (même - et surtout - en Jazz) est l'apanage de professionnels spécialisés.

D'une façon générale, l'attention à porter au suivi des diplômés mériterait la mise en œuvre d'un dispositif plus développé.

Il pourrait être judicieux, en fonction des moyens, d'envisager l'intégration dans le parcours d'autre(s) cours musicologique(s), comme *l'ethnomusicologie* ou *l'esthétique musicale*.

Observations de l'établissement

Licence Générale

Mention : Musique

Référence de l'avis : A2016-EV-0311383K-S3LI160010915-010751-RT

■ **Observations :**

Page 3 : « *Les partenariats professionnels spécifiques au parcours « Jazz » sont imprécis, et partant, moins convaincants* ».

Le dossier précisait pourtant à propos du partenariat avec l'association *Jazz in Marciac* que « certains étudiants de la filière jazz sont invités à suivre les ateliers de pratique musicale que l'association propose chaque année dans le cadre de sa saison de concerts d'été ». Il précise aussi que ce partenariat est encadré par une convention. D'autre part, les nombreux partenariats avec des structures de diffusion, dans le domaine du Jazz et d'autres types de musique, étaient précisés dans le dossier (Un pavé dans le Jazz, Association 29bis, Théâtre Garonne, Théâtre du Capitole de Toulouse, Centre d'Initiatives Artistiques du Mirail).